

ANGENENDT, Steffen (dir.). *Asylum and Migration Policies in the European Union*. Berlin, Research Institute of the German Society for Foreign Affairs/Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik E. V., 1999, 343 p.

Martin Paquet

Volume 32, numéro 3, 2001

Références de l'Union européenne : regards croisés

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704337ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/704337ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Paquet, M. (2001). Compte rendu de [ANGENENDT, Steffen (dir.). *Asylum and Migration Policies in the European Union*. Berlin, Research Institute of the German Society for Foreign Affairs/Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik E. V., 1999, 343 p.] *Études internationales*, 32(3), 618–620. <https://doi.org/10.7202/704337ar>

longue par la photocopie de ses parties que par l'achat de son tout.

Martin PAQUET

Département d'histoire et de géographie  
Université de Moncton, Canada

## MOUVEMENTS MIGRATOIRES

### Asylum and Migration Policies in the European Union.

ANGENENDT, Steffen (dir.). Berlin, Research Institute of the German Society for Foreign Affairs/ Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik E. V., 1999, 343 p.

Rares sont les semaines qui n'apportent leur lot de drames et de polémiques surgissant avec l'imposition des contrôles migratoires de la « Forteresse Europe ». Il suffit de mentionner la mort atroce des 58 immigrants chinois clandestins à Douvres en juin 2000 ou des noyades de ressortissants d'Afrique du Nord dans les eaux espagnoles. En dépit des dispositions des accords de Schengen, de Dublin ou du traité d'Amsterdam, malgré la ferme volonté d'établir un « cordon sanitaire » en Europe centrale et orientale, il se dégage souvent de l'actualité médiatique une impression de désorganisation des politiques voire d'anomie. Cette dernière fait le lit des rhétoriques vivement xénophobes d'un Jörg Haider et du Freiheitliche Partei Österreich en Autriche ou d'un Filip Dewinter et du Vlaams Blok en Belgique. Au moment où l'Europe des Quinze se dote d'un dispositif étroit de régulation des flux migratoires, dispositif à la fois étatique et inter-étatique, *Asylum and Migration Policies in the European Union* désire ainsi

souligner certains faits pertinents à cette question.

Dirigé par Steffen Angenendt, ce recueil collectif s'intéresse à la problématique de l'harmonisation des politiques étatiques concernant les mouvements internationaux de population, harmonisation s'étendant bien au-delà de la simple coordination des procédures de contrôle aux frontières (p. 2). Elle renvoie aux critères d'admission d'un ressortissant étranger. Elle concerne aussi les processus d'intégration à la communauté d'accueil, que celle-ci se limite au territoire étatique ou qu'elle s'étende à l'Union européenne dans son ensemble. Enfin, l'harmonisation réglementaire rencontre des obstacles ne relevant pas de l'exercice étatique du pouvoir, mais plutôt des variables sociologiques des mouvements migratoires.

*Asylum and Migration Policies...* s'ouvre sur une synthèse importante de Steffen Angenendt (pp. 6-64) portant sur les structures, les défis et les politiques migratoires dans une perspective comparative. De prime abord, elle expose une agrégation des données sur les mouvements migratoires européens, leurs dimensions, leurs aménagements, leurs tendances, leurs mutations ainsi que leurs incidences sur le marché de l'emploi et la croissance démographique. Puis, elle énonce les impératifs de sécurité interne et externe motivant la mise en place de ces dispositifs étatiques, en soulevant le rôle des institutions, des groupes d'intérêt et de l'Union européenne dans l'élaboration des politiques. En adoptant le format du compendium, le recueil présente ensuite un aperçu de la situation en

matière de mouvements migratoires ainsi que des diverses initiatives prises par les appareils étatiques, pour chaque membre de l'Union européenne.

En dépit de ses intentions louables, *Asylum and Migration Policies...* laisse apparaître de nombreuses lacunes. Mû par une volonté de contribuer aux connaissances, le recueil s'engage volontiers dans le débroussaillage du maquis où s'enlacent les dispositifs réglementaires aux flux migratoires de nature et d'intensité diverses. Adeptes enthousiastes du rasoir d'Occam, les différents auteurs y vont rondement de leurs coups de serpe, souvent au détriment d'une compréhension plus fine de la complexité des phénomènes en cause. Se pliant à un strict canevas commun, les 18 collaborateurs ne trouvent pas ici suffisamment d'espace permettant à une analyse originale de se détacher avec force. Confronté à un empirisme du *matter of facts* et à des rapports de causalité économistes voire tautologiques – la situation migratoire entraînant la politique étatique –, le lecteur garde, en parcourant les pages d'*Asylum and Migration Policies...*, une sensation agaçante, celle d'une série standardisée de descriptions portant sur des phénomènes mécaniques.

Les lacunes sont plus manifestes en ce qui concerne l'examen des différentes unités d'observation. Entre des pays marqués historiquement par une forte émigration externe à l'instar de la Finlande (p. 127), de la Grèce (pp. 193-195) ou du Portugal (pp. 275-277), et d'autres contrées constituant de puissants pôles attractifs comme la France (pp. 143-154), la Grande-Bretagne (pp. 325-329) ou la Répu-

blique fédérale allemande (pp. 166-187), la situation européenne présente des variations de grande amplitude. D'emblée, vu les caractéristiques des terrains d'enquête, la comparaison ne s'avère guère aisée. Certes, en privilégiant une perspective centrée sur les États-nations, la description permet un repérage commode de plusieurs idiosyncrasies relatives aux mouvements migratoires. Quant à elle, la synthèse liminaire de S. Angenendt saisit efficacement les tendances pan-européennes. Toutefois, la description ne facilite pas l'identification des phénomènes médians, relevant d'une nature bilatérale ou trilatérale. Dans les cas des ressortissants de l'Europe de l'Est ou des réfugiés des Balkans, les politiques allemandes diffèrent de celles de la Grèce, tout en se rapprochant de celles de l'Autriche ou de l'Italie. Autrefois métropoles, la France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et le Portugal partagent une expérience commune en ce qui touche à l'intégration des ressortissants provenant de leurs anciennes colonies, expérience à laquelle ne peuvent prétendre le Danemark, l'Irlande ou la Suède.

Il est aussi à déplorer une disposition alphabétique des études de cas, alignant les pays à la manière des défilés olympiques. À la lecture, ce choix éditorial ne favorise pas une comparaison efficace des tendances migratoires et des politiques étatiques, puisqu'il aplatit les spécificités et éviscère les similitudes en usant d'une taxonomie artificielle. En effet, le lecteur suit l'enfilade des analyses sans en dégager une logique générale. Son attention s'attache ainsi à une république relativement homogène sur le plan ethnique dont le passé est

impérial et multiculturel – l'Autriche (pp. 65-86). Elle passe ensuite à une monarchie constitutionnelle dotée d'un régime fédéral, aux multiples clivages communautaires et linguistiques – la Belgique (pp. 87-108). Puis, elle glisse à une autre monarchie constitutionnelle à l'unité ethnoculturelle certaine, quoique sa situation linguistique se présente sous des auspices précaires – le Danemark (pp. 109-126). Cahin-caha, le recueil poursuit ainsi sa route, condamnant le lecteur à une promenade buissonnière, sautillant d'un cas à un autre au grand dam du désir exprimé d'une cohérence d'ensemble. Fondé par exemple sur les types de régime politique, de composantes socio-démographiques ou de flux migratoires, un regroupement thématique des études de cas aurait été fort souhaitable afin d'éviter à l'intellect une démarche en mouvements browniens. À cet égard, le récent livre de Catherine Wihtol de Wenden, *L'immigration en Europe* [Paris, La documentation Française, 1999], s'avère nettement mieux construit, offrant au lecteur un aperçu à la fois plus synthétique et plus éclairant.

À travers l'histoire, suivant le cours des crues, les mouvements migratoires débordent régulièrement des dispositifs normatifs visant à les endiguer. À l'instar de l'objet étudié, le recueil *Asylum and Migration Policies...* édifie un cadre de lecture qui, par ses descriptions empiriques et sa construction standardisée, laisse fuir une compréhension plus sagace des flux migratoires et des politiques cherchant à les réguler.

Martin PAQUET

Département d'histoire et de géographie  
Université de Moncton, Canada

## EUROPE

### Enlarging the European Union : The Way Forward.

GOWER, Jackie et John REDMOND (dir.).  
Brookfield, Ashgate Publishing  
Company, 2000, xi+195 p.

L'ouvrage coordonné par Jackie Gower et John Redmond, qui en ont écrit l'introduction et la conclusion, est le fruit d'un colloque tenu à Birmingham vraisemblablement en 1998, dont les contributions ont été actualisées en date du début 1999 (on regrette que les dates du colloque et de la rédaction finale n'aient pas été précisées, en raison de la rapidité dont les choses évoluent en ce qui concerne l'élargissement de l'Union européenne). Les auteurs n'ont ainsi pu intégrer, entre autres, deux aspects fondamentaux du processus. Le premier est la décision prise lors du Sommet d'Helsinki en décembre 1999 de conduire les négociations d'accession avec les 10 pays de l'Est candidats simultanément (alors que le Sommet de Luxembourg avait introduit en 1997 un processus à deux vitesses, d'abord avec les candidats de premier rang considérés comme les mieux préparés, Pologne, Hongrie, République Tchèque, Slovénie et Estonie, puis avec les candidats de second rang, Lituanie, Lettonie, Bulgarie, Roumanie et Slovaquie). Le second est le Processus de Stabilisation et Association proposé en juin 1999 aux pays des Balkans (ex-Yougoslavie, sauf la Slovénie déjà candidate à l'UE, et Albanie), qui crée pour ces pays un statut de candidats virtuels à l'adhésion. Ceci étant, le présent ouvrage est une très bonne introduction à la compréhension d'un sujet complexe